

## APPEL À COMMUNICATION

La photographie a 200 ans en 2026. À l'occasion des manifestations prévues par le ministère de la Culture pour mettre à l'honneur cet art, le musée de l'Air et de l'Espace organise un colloque de trois jours d'échange et de découverte intitulé « **La photographie aérienne et spatiale : entre héritage et usages contemporains** ». Ce colloque vise à aborder la question centrale de la photographie aérienne et spatiale comme outil scientifique, artistique et patrimonial, pour produire et structurer une représentation du fait aérien, tout en renouvelant notre regard sur les territoires et leurs usages.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la photographie aérienne a profondément transformé les manières d'observer, de représenter et d'analyser les territoires. En introduisant un point de vue surplombant sur les paysages urbains et naturels, elle a renouvelé les pratiques scientifiques, les dispositifs cartographiques et les formes de représentation de l'espace. D'abord liée aux premières expérimentations photographiques et aux débuts de l'aviation, elle s'est progressivement imposée comme un outil essentiel dans des domaines tels que la géographie, l'archéologie, l'urbanisme ou encore les sciences de l'environnement.

Au fil du temps, les images produites dans des contextes scientifiques, administratifs ou militaires ont constitué d'importants corpus aujourd'hui conservés dans des archives, bibliothèques et institutions patrimoniales. Ces fonds représentent des sources précieuses pour l'étude des paysages et de leurs transformations, tout en soulevant des enjeux de conservation, de numérisation et de valorisation.

Les évolutions technologiques récentes — imagerie satellitaire, drones, photogrammétrie ou diffusion numérique — ont profondément renouvelé les usages de la photographie aérienne et spatiale et multiplié les formes de production et de circulation des images vues d'en haut. Dans ce contexte, cet appel à communication propose d'interroger la photographie aérienne et spatiale dans une perspective interdisciplinaire, en s'intéressant à son histoire, à ses processus de patrimonialisation, à ses usages contemporains ainsi qu'aux enjeux scientifiques, artistiques et juridiques liés à la circulation de ces images.

**Le colloque aura lieu du 18 au 20 novembre au musée de l'Air et de l'Espace, au Bourget.**

Les propositions pourront s'inscrire dans l'un des axes suivants :

- **Axe 1 : Histoire de la photographie aérienne**

La photographie aérienne constitue une étape majeure dans l'histoire des techniques de représentation du territoire et du regard porté sur le paysage. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les expérimentations menées par Nadar, qui réalise les premières prises de vue depuis un ballon captif, ouvrent la voie à une nouvelle manière d'observer l'espace urbain et naturel. Cette innovation technique et visuelle inaugure un changement profond dans la production des images du territoire.

Les propositions pourront ainsi interroger les conditions d'émergence de la photographie aérienne : comment cette pratique s'inscrit-elle dans l'histoire des techniques photographiques et des premières expériences liées à l'élévation dans les airs ? Quels innovations et dispositifs ont été développés ? Comment les innovations techniques ont-elles transformé les pratiques scientifiques et cartographiques de leur époque ?

Cet axe pourra également accueillir des contributions portant sur l'évolution des techniques photographiques, depuis les premiers appareils et procédés analogiques jusqu'aux technologies numériques contemporaines et téléphones portables. Comment ces transformations technologiques ont-elles modifié les conditions de prise de vue, de diffusion et d'appropriation des images ? En quoi la démocratisation des outils photographiques a-t-elle contribué à multiplier les points de vue aériens et à renouveler les usages scientifiques, documentaires ou amateurs de ces images ?

- **Axe 2 : La patrimonialisation de la photographie**

Produites dans des contextes scientifiques, administratifs ou militaires, les photographies aériennes constituent aujourd'hui un patrimoine documentaire majeur pour l'étude des territoires et de leurs transformations. Conservées dans les archives, bibliothèques, musées ou institutions spécialisées, ces images représentent des sources précieuses pour l'histoire des paysages, de l'urbanisme, des infrastructures ou encore des activités humaines.

Les contributions pourront s'intéresser à la constitution et à la valorisation de collections patrimoniales de photographies aériennes. Selon quelles logiques institutionnelles ces fonds ont-ils été constitués ? Quels enjeux se posent aujourd'hui en matière de conservation, de numérisation et de diffusion de ces images ?

Cet axe invite également à réfléchir aux démarches visant à identifier, inventorier et cartographier les fonds photographiques liés à l'aérien et l'aéronautique. Souvent dispersés entre différentes institutions publiques ou privées, ces corpus documentaires soulèvent des questions d'accès et de visibilité. Quelles méthodes et quels outils peuvent être mobilisés pour structurer ces ressources et favoriser leur exploitation scientifique ? Comment ces initiatives contribuent-elles à renouveler la recherche sur l'histoire de la photographie aérienne ?

- **Axe 3 : La photographie aérienne contemporaine**

Les progrès technologiques ont profondément renouvelé les usages contemporains de la photographie aérienne et spatiale. Dans le domaine civil, des techniques telles que la photogrammétrie, l'archéologie aérienne ou l'imagerie satellitaire permettent aujourd'hui d'observer les territoires à différentes échelles et de produire des données d'une grande précision. Dans le domaine militaire et stratégique, l'essor de l'imagerie haute résolution et des dispositifs automatisés transforme les pratiques de surveillance, de renseignement et d'analyse des territoires.

Les contributions pourront explorer les transformations méthodologiques induites par ces outils : comment ces techniques modifient-elles les pratiques de recherche en archéologie, en géographie ou dans les sciences de l'environnement ? Quelles nouvelles formes de données et connaissances scientifiques (climat, environnement, dynamique planétaires) produisent-elles, et quelles limites ou enjeux méthodologiques soulèvent-elles ?

Cet axe pourra également accueillir des propositions portant sur les appropriations artistiques de ces images et de leurs codes visuels. Comment les pratiques artistiques contribuent-elles à renouveler notre regard sur la photographie aérienne ? Comment les artistes s'approprient-ils les codes de la photographie scientifique, cartographique ou satellitaire ? En quoi ces démarches permettent-elles d'interroger les transformations des paysages, les enjeux environnementaux ou les logiques contemporaines de surveillance et de contrôle du territoire ?

- **Axe 4 : Le pouvoir du média image**

Longtemps cantonnée à des usages scientifiques, administratifs ou militaires, la photographie aérienne s'est progressivement diffusée dans l'espace public. Aujourd'hui, les images prises depuis les airs ou depuis l'espace circulent largement dans les médias via des plateformes numériques ou des outils de cartographie accessibles au grand public.

Les contributions pourront analyser cette évolution : comment s'est opérée la transition d'un usage spécialisé vers une diffusion massive des images aériennes ? Quels effets cette visibilité accrue produit-elle sur les représentations du territoire et sur la manière dont les sociétés contemporaines perçoivent leur environnement ?

Cet axe invite également à aborder les dimensions juridiques liées à la production et à la circulation des images. Comment s'appliquent le droit d'auteur et les droits associés aux photographies aériennes produites par des institutions publiques, des entreprises privées ou des particuliers ? Quelles tensions peuvent apparaître entre les principes d'accès ouvert aux images et la protection juridique des producteurs ? Dans quelle mesure ces images peuvent-elles circuler dans l'espace public ou scientifique sans compromettre des enjeux stratégiques ?

## **Organisation**

Ce colloque est organisé conjointement par le Musée de l'Air et de l'Espace, le Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) et le Laboratoire France, Amérique, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Acteurs (FRAMESPA) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2).

Coordination scientifique : Valérie Joyaux (MAE), Frédérique A. Gaillard (LERASS et FRAMESPA-CNRS), Vincent Dhorne (MAE) et Julie Amarger (MAE)

## **Modalités de participation**

Les propositions de chercheur et chercheuses de tous niveaux ainsi que les conservatrices et conservateurs de fonds photographiques et artistes sont les bienvenues.

Les propositions de communication de 20 min à 25 min et doivent s'inscrire dans l'une des thématiques précédemment citées.

Les propositions ne devront pas excéder une page et seront accompagnées d'un court CV. Les communications seront faites en français.

**Date limite pour déposer une proposition : 15 mai 2026 à [documentation@museeairespace.fr](mailto:documentation@museeairespace.fr)**

Les réponses seront données courant juin.

**Ce projet est labellisé Bicentenaire de la Photographie par le ministère de la Culture et s'inscrit dans la programmation officielle du Bicentenaire du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 septembre 2027.**